Docusign Envelope ID: A8960961-2927-4E4E-8E8C-D78ED5F1A536

FSDV

Exercice clos le 31 mars 2025

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Docusign Envelope ID: A8960961-2927-4E4E-8E8C-D78ED5F1A536

AUDIT SYNTHESE
15/17, rue Marsollier
75002 PARIS

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ADN PARIS
109, rue de Courcelles
75017 PARIS

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

FSDV

Exercice clos le 31 mars 2025

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société FSDV,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FSDV relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil de surveillance remplissant les fonctions du comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er avril 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Docusign Envelope ID: A8960961-2927-4E4E-8E8C-D78ED5F1A536

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation et des actions propres

Risque identifié	Notre réponse
Les titres de participation et actions propres, figurant au bilan au 31 mars 2025 pour un montant net 2 202 K€, représentant un des postes les plus significatifs du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité représentant ce que la société accepterait de décaisser pour les obtenir si elle avait à les acquérir. Comme indiqué dans la note 1.4 de l'annexe, intitulée « Immobilisations financières », la valeur d'utilité des titres de participations des filiales détenues par la société FSDV est estimée par la direction sur la base de l'actif net réévalué de la filiale de ses perspectives de rentabilité ou de réalisation, de l'évolution du secteur économique à l'intérieur duquel elle opère et de la place qu'elle occupe dans ce secteur. La valeur d'utilité des actions propres détenues par la société FSDV résulte de la parité retenue dans le cadre de l'opération d'apport intervenue post-clôture entre FSDV et le Groupe BMG, détaillée dans la note 2.2.2 de l'annexe. Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, notamment la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.	Nos procédures d'audit ont consisté principalement à apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et notamment à : ► Obtenir le tableau d'estimation de la valeur d'utilité du titre FSDV au 31 mars 2025, ► Obtenir et vérifier le tableau d'approche de la trésorerie du groupe au 31 mars 2025, ajustée des créances et dettes à court terme au 31 mars 2025, ► Analyser la cohérence des valeurs potentielles de réalisation des terrains avec le marché Au-delà de l'appréciation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté également à : ► Vérifier l'exactitude arithmétique des valeurs estimatives retenues par la société ; ► Apprécier le caractère approprié des informations données en note 1.4 de l'annexe aux comptes annuels.

Docusign Envelope ID: A8960961-2927-4E4E-8E8C-D78ED5F1A536

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

- **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

- **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

- **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Docusign Envelope ID: A8960961-2927-4E4E-8E8C-D78ED5F1A536

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

- **Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel**

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du président du Directoire.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

- **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société FSDV par votre assemblée générale du 18 décembre 2023 pour les cabinets AUDIT SYNTHESE et ADN PARIS.

Au 31 mars 2025, les cabinets AUDIT SYNTHESE et ADN PARIS étaient dans la deuxième année de leurs missions sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil de surveillance remplissant les fonctions du comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Docusign Envelope ID: A8960961-2927-4E4E-8E8C-D78ED5F1A536

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au conseil de surveillance remplissant les fonctions du comité d'audit

Nous remettons au conseil de surveillance remplissant les fonctions du comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Docusign Envelope ID: A8960961-2927-4E4E-8E8C-D78ED5F1A536

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au conseil de surveillance remplissant les fonctions du comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil de surveillance remplissant les fonctions du comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 821-27 à L. 821-34 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil de surveillance remplissant les fonctions du comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris, le 31 juillet 2025

Les Commissaires aux Comptes

AUDIT SYNTHESE	ADN PARIS
Signé par : Frederic Velozzo 1F1F627C312249B...	DocuSigned by: Philippe SIXDENIER 1A35C22A096B4FD...
Frédéric Vélozzo	Philippe Sixdenier

Docusign Envelope ID: A8960961-2927-4E4E-8E8C-D78ED5F1A536

Bilan Actif

	Etat exprimé en **euros**	31/03/2025 Brut	31/03/2025 Amort. et Dépréc.	31/03/2025 Net	31/03/2024 Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	5 000		5 000	5 000
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	966 117	377 578	588 539	588 539
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	3 333 561	1 271 532	2 062 029	1 866 914
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	809 054	653 952	155 102	108 894
	TOTAL (II)	**5 113 733**	**2 303 062**	**2 810 671**	**2 569 348**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	13		13	13
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	426 043	156 609	269 434	135 675
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	52 377		52 377	24 629
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	146		146	210
	TOTAL (III)	**478 579**	**156 609**	**321 970**	**160 526**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**5 592 311**	**2 459 671**	**3 132 641**	**2 729 874**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			155 102	108 894
	(3) dont créances à plus d'un an				

Docusign Envelope ID: A8960961-2927-4E4E-8E8C-D78ED5F1A536

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/03/2025	31/03/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 328 875	2 328 875
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		224 605
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(850 823)	
	Résultat de l'exercice	**(269 380)**	**(1 075 429)**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**1 208 672**	**1 478 052**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	236 706	216 706
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**236 706**	**216 706**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	234	53
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 450 497	918 623
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	215 912	75 070
	Dettes fiscales et sociales	15 902	36 636
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 717	4 733
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**1 687 263**	**1 035 116**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**3 132 641**	**2 729 874**
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(269 379,63)	(1 075 428,54)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 687 263	1 035 116
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	234	53
(3)	Dont emprunts participatifs		

Docusign Envelope ID: A8960961-2927-4E4E-8E8C-D78ED5F1A536

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/03/2025 12 mois	31/03/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			97 929	
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			**97 929**	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			301 923	144 997
	Impôts, taxes et versements assimilés			13 229	15 676
	Salaires et traitements			152 115	219 642
	Charges sociales du personnel			55 536	77 115
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			22 613	35 266
	Dotations aux provisions			20 000	159 337
	Autres charges			3 985	3 816
	Total des charges d'exploitation (2)			**569 400**	**655 849**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(471 471)**	**(655 849)**

Docusign Envelope ID: A8960961-2927-4E4E-8E8C-D78ED5F1A536

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/03/2025	31/03/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(471 471)**	**(655 849)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	241 323	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**241 323**	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		208 483
	Intérêts et charges assimilées (4)	39 231	28 250
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**39 231**	**236 733**
	RESULTAT FINANCIER	**202 092**	**(236 733)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(269 380)**	**(892 582)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		68 885
	Total des produits exceptionnels		**68 885**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		15
	Sur opérations en capital		5 900
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		245 817
	Total des charges exceptionnelles		**251 732**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(182 847)**
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS	**339 252**	**68 885**
	TOTAL DES CHARGES	**608 632**	**1 144 314**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**(269 380)**	**(1 075 429)**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Docusign Envelope ID: A8960961-2927-4E4E-8E8C-D78ED5F1A536

Annexe

Préambule

Depuis l'exercice de 15 mois du 1er janvier 2009 au 31 mars 2010 (décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2009), l'exercice social de la société d'une durée de 12 mois commence le 1er avril pour se terminer le 31 mars de l'année suivante.

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 mars 2025 le total du bilan s'établit à 3 132 641 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat déficitaire de - 269 380 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

NOTE 1 – REGLES & METHODES COMPTABLES

1.1 Principes généraux

Les conventions générales comptables, qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise, ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivantes :
- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;
- conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes (règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014, homologué par un arrêté du 8 septembre 2014).

Le mode d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celui des coûts historiques. En référence au règlement de l'ANC 2018-01 du 20 avril 2018, aucun changement de méthode comptable n'a été appliqué. Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

1.2 Immobilisations incorporelles

Elles représentent la valeur des marques, propriété de la société.

1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan, soit :

- pour leur valeur d'origine ou leur valeur d'acquisition ;
- pour les immobilisations acquises antérieurement au 31 décembre 1976, à leur valeur réévaluée à cette date, selon les dispositions de la loi 76-1232 du 29 décembre 1976 ;

Au 31 mars 2025, les immobilisations corporelles (hors terrains) sont totalement amorties.

1.4 Immobilisations financières

1.4.1 – Titres de participation :

Les titres de participation sont comptabilisés pour leur valeur d'origine (coût d'acquisition ou d'apport), à l'exception de ceux ayant donné lieu à la réévaluation prévue par la loi 76.12.32 du 29 décembre 1976.

Si ces valeurs sont supérieures à leur valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'utilité est déterminée pour chaque ligne de titres, en fonction de l'actif net réévalué de la filiale, de ses perspectives de rentabilité ou de réalisation, de l'évolution du secteur économique à l'intérieur duquel elle opère et de la place qu'elle occupe dans ce secteur.

Docusign Envelope ID: A8960961-2927-4E4E-8E8C-D78ED5F1A536

1.4.2 – Détermination de la valeur d'utilité des actions propres détenues

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025, la valeur d'utilité des actions propres détenues a été déterminée sur la base d'une valeur de **17,50 euros** par action correspondant à la parité retenue dans le cadre de l'opération d'apport intervenue post clôture décrite au paragraphe 2.2.2.

1.5 Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières figurent au bilan à leur valeur d'acquisition.

Pour les titres cotés, une provision est constituée pour ceux dont la valeur d'acquisition est supérieure au cours moyen de bourse du dernier mois à l'exception des titres de la société (auto-détention) calculée sur la base de la valeur d'utilité.

1.6 Autres créances

Les « créances clients » et « autres créances » font l'objet d'une analyse individuelle et une provision pour dépréciation est constituée en fonction du risque de non-recouvrement estimé.

1.7 Résultat exceptionnel

Les produits et charges relevant du résultat exceptionnel incluent les éléments extraordinaires, ceux non récurrents, ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable (résultats sur cession d'éléments d'actif).

NOTE N° 2 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

2.1 Faits marquants

2.1.1 Cessions immobilières

Aucune cession immobilière n'est intervenue au cours de l'exercice.

2.1.2 Contrôle URSSAF

La société fait l'objet d'un contrôle de la part des caisses sociales sans qu'à ce jour d'éventuels rehaussements soient envisagés.

2.2 Evénements postérieurs à la clôture

2.2.1 Cession de terrains à Digoin

FSDV a cédé des terrains à la Municipalité de Digoin au prix de 240 100 € en date du 10 avril 2025. Compte tenu d'une valeur comptable desdits terrains de 72 800 € dans les comptes sociaux, la société dégagera une plus-value de 167 300 € au titre de son exercice ouvert au 1er avril 2025.

Docusign Envelope ID: A8960961-2927-4E4E-8E8C-D78ED5F1A536

2.2.2 Rapprochement de FSDV avec le groupe BMG

FSDV et Messieurs Louis RAME et Nicolas RAME (détenant chacun 50% du capital et des droits de vote d'OPUPELUS, société holding d'un groupe immobilier (le « Groupe BMG »)) ont conclu un accord le 23 avril 2025 en vue d'un projet de rapprochement par voie d'apport de 89,99% des titres de la société OPUPELUS au bénéficie de FSDV.

L'AMF a délivré en date du 5 juin 2025 la dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique d'achat portant sur les actions FSDV demandée par Messieurs Louis et Nicolas RAME. Cette dérogation constituait l'une des conditions suspensives du projet de rapprochement entre FSDV et le Groupe BMG précité.
Par cette opération, les actifs et les activités développés par le Groupe BMG sont apportés à FSDV, en contrepartie d'actions FSDV émises au bénéfice de Messieurs Louis RAME et Nicolas RAME. A l'issue de cet Apport, FSDV détient directement 89,99% du capital et des droits de vote de la société OPUPELUS.

Cette opération d'apport a été par la suite approuvée par une assemblée générale de la société FSDV en date du 30 juin 2025.

2.2.3 Changement de date de clôture de l'exercice et du siège social

Dans le cadre du rapprochement avec le Groupe BMG, FSDV
-a procédé au changement de son siège social à Bois Montbourcher à 49220 CHAMBELLAY (précédemment le siège social de la société était domicilié au 5 rue du Helder à 75009 PARIS) ;
-clôturera son exercice ouvert au 1er avril 2025 le 31 décembre 2025.

Docusign Envelope ID: A8960961-2927-4E4E-8E8C-D78ED5F1A536

NOTE N° 3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'€)	31.03.2024	Augmentations	Diminutions	31.03.2025
BREVETS, MARQUES	5			5
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	-			-
VALEURS BRUTES	**5**			**5**
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-			-
VALEURS NETTES	**5**			**5**

NOTE N° 4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'€)	31.03.2024	Augmentations	Ajustements / Diminutions	Cessions	31.03.2025
TERRAINS (valeur brute)	966				966
DEPRECIATION	(377)				(377)
TERRAINS (valeur nette)	589				589
CONST. ET AGENC.	-				-
AMORTISSEMENTS CONST. ET AGENC	-				-
VALEURS NETTES	**589**				**589**

Docusign Envelope ID: A8960961-2927-4E4E-8E8C-D78ED5F1A536

NOTE N° 5 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers d'€)	31.03.2024	Augmentation	Diminution	31.03.2025
PARTICIPATIONS (1)	3 334			3 334
PRETS IMMO.FINANCIERES (2)	809			809
VALEURS BRUTES	**4 143**	-	-	**4 143**
Provision / dépréciation PARTICIPATIONS (1)	(1 467)	-	195	(1 272)
PRETS IMMO.FINANCIERES (2)	(700)	-	46	(654)
PROV / DEPRECIATION	**(2 167)**	-	**241**	**(1 926)**
VALEURS NETTES	**1 976**	-	**241**	**2 217**

	Brut	Dépréciation	Net
(1)			
SOFINA	2 789	(1 272)	1 517
SALINS	545		545
	3 334		2 062

(2) Dont 8 000 actions propres F.S.D.V. détenues : Brut 794 K€
Dépréciation 654 K€ (voir Note 1.4.2)

NOTE N° 6 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES (cf Etat 2057 de la liasse fiscale)

Docusign Envelope ID: A8960961-2927-4E4E-8E8C-D78ED5F1A536

Etat des créances

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		768	768	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	122 005		122 005
	Taxe sur la valeur ajoutée	302 433	302 433	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	66	66	
	Divers			
Groupe et associés				
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		771	771	
Charges constatées d'avance		146	146	
Totaux		**426 189**	**304 184**	**122 005**
Renvois				
(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un 1 an et 5 an au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et obligations convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des établ^ments de crédit (1)	à 1 an max à l'origine	234	234		
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1-2)					
Fournisseurs et comptes rattachés		215 912	215 912		
Personnel et comptes rattachés		1 311	1 311		
Sécurité sociale et organismes sociaux		7 818	7 818		
Etat et autres collectivités	Impôts sur bénéfices				
	Taxe sur valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assim.	6 773	6 773		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés (2)		1 450 497	1 450 497		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		4 717	4 717		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie					
Produits constatés d'avance					
	Totaux	**1 687 263**	**1 687 263**		
Renvois					
	Emprunts souscrits en cours d'ex				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'ex.				
(2)	E. D. contractés aup des asso. pers. phy.				

Docusign Envelope ID: A8960961-2927-4E4E-8E8C-D78ED5F1A536

NOTE N° 7 – CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Les autres créances nettes s'élèvent à 269 K€ et correspondent pour l'essentiel à une créance de carry back constatée à la clôture de l'exercice clos au 31 mars 2021 pour 122 K€.

NOTE N° 8 – CAPITAUX PROPRES

8.1 Au 31 mars 2025, le capital de la société est constitué de 150.250 actions d'une valeur nominale de 15,50 €, soit 2.328.875 €.

8.2 Variation des capitaux propres (en milliers d'€)

	Capital	Primes	Réserves	Report à Nouveau	Résultat	Total
Au 31 mars 2024	**2 329**		**225**	-	**(1 075)**	**1 478**
Affectation résultat			(225)	(850)	1 075	-
Réserves réglementées						
Résultat de l'exercice					(269)	**(269)**
Réduction de capital						
Au 31 mars 2025	**2 329**			**(850)**	**(269)**	**1 209**

NOTE N° 9 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'€)	31.03.2024	Augmentation	Diminution	31.03.2025
Provisions pour risques Provisions pour charges	217	20	-	237
TOTAL	**217**	**20**	-	**237**

Les provisions pour risques correspondent principalement à un aléa à la suite du diagnostic pollution des sols effectué sur le terrain de Vitry le François (138 K€) constitué au titre de la clôture précédente.

Docusign Envelope ID: A8960961-2927-4E4E-8E8C-D78ED5F1A536

COMPTE DE RESULTAT

NOTE N° 10 – RESULTAT D'EXPLOITATION

La société ne dispose plus d'actifs immobiliers générant des produits de location depuis l'exercice clos au 31 mars 2020.

Les reprises de provisions d'exploitation (98 K€) correspondent à une reprise de provision sur une créance fiscale.

NOTE N° 11 – RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier bénéficiaire à hauteur de 202 K€ est principalement constitué des reprises de provisions sur les titres de participation et actions d'autocontrôle dont les modalités sont précisées aux notes 1.4 et 5.

NOTE N° 12 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Néant

NOTE N° 13 – IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de :

Dénomination sociale FSDV
Forme : Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
Siège social : Bois Montbourcher 49220 CHAMBELLAY
Capital : 223.756.729 €
Registre Commerce : 562 047 605 00349

NOTE N° 14 – INTEGRATION FISCALE

14.1 - FSDV a formé avec ses principales filiales françaises un groupe fiscalement intégré (Article 223A et suivants du CGI), avec effet du 1er janvier 2000, renouvelé depuis cette date.

La société- mère du groupe, FSDV, est redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur le résultat d'ensemble.
Au titre de chaque exercice, chaque filiale verse à FSDV, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont elle aurait bénéficié en l'absence d'intégration (gestion de l'intégration fiscale en trésorerie).

14.2 - Pour l'exercice clos le 31 mars 2025, le résultat fiscal d'ensemble de F.S.D.V., société tête de groupe, s'élève à **une perte fiscale de -460 K€.**

14.3 - Montants cumulés au 31 mars 2025 : **22.1** M€

Les moins-values à long terme reportables afférentes à des titres qui relèvent du secteur exonéré sont définitivement perdues.

Docusign Envelope ID: A8960961-2927-4E4E-8E8C-D78ED5F1A536

NOTE N° 15 – ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET AUTRES LIENS DE PARTICIPATIONS

(en milliers d'€)	BRUT	PROVISION	NET
ACTIF			
Compte courant	-	-	-
PASSIF			
Dettes fournisseurs	(15)		(15)
Compte courant	(1 450)		(1 450)

NOTE N° 16 – EFFECTIF

Effectif moyen employé au cours de l'année.

	04/2024-03/2025	**04/2023-03/2024**
Cadres (à temps partiel)	2	2
Employés, Agents de maîtrise	0.5	0.5
TOTAL	2.5	2.5

NOTE N° 17 – REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

(en milliers d'€)	**31/03/2025**	**31/03/2024**
Jetons de présence		
Montants (1)	4	4
Nombre de membres du conseil de surveillance	3	3

(1) Montants bruts avant prélèvements sociaux

La rémunération des Organes de Direction est indiquée dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil de surveillance.

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025, les rémunérations brutes versées aux membres de Direction et de Surveillance de la société se sont élevées à **129 K€** contre **180 K€** au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024.

NOTE N° 18 – MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

18.1 - ENGAGEMENTS DONNES : néant

18.2 - ENGAGEMENTS RECUS : néant.

Docusign Envelope ID: A8960961-2927-4E4E-8E8C-D78ED5F1A536

NOTE N° 19 - ENGAGEMENT PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES (ENGAGEMENTS HORS BILAN)

La société rémunère une salariée à temps partiel, revenue après avoir fait valoir ses droits à la retraite. La société n'a donc aucun engagement à ce titre au 31 mars 2025.

NOTE N° 22 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES & PARTICIPATIONS

Voir tableau joint des filiales et participations.

Docusign Envelope ID: A8960961-2927-4E4E-8E8C-D78ED5F1A536

Filiales et participations

Informations financières Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affect. des résultats	Quote-part du capital détenues (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exerc.
				Brute	Nette					
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.										
Filiale (+ de 50 % du capital détenu par la société).										
FAIENCERIES DES SALINS	152 500	528 840	95.87	544 945	544 945			0	20 445	
SOCIETE FINANCIERE NANTAISE	426 192	896 368	99.95	2 788 616	1 517 084			0	195 203	
Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société).										